

## LVMH

MOËT HENNESSY ♦ LOUIS VUITTON

Société Européenne au capital de 152.094.089,70 euros  
Siège social : 22, avenue Montaigne – 75008 Paris  
775 670 417 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

**DU JEUDI 14 AVRIL 2016**

### RÉPONSES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### AUX QUESTIONS ÉCRITES POSÉES PAR

#### DES ACTIONNAIRES

**1/ Réponse à la question posée par Monsieur Sébastien GROYER par courrier électronique en date du 6 avril 2016 et portant sur les raisons de l'absence de représentation des clients au sein du Conseil alors que les actionnaires majeurs sont fortement représentés :**

*Au vu des performances du Groupe LVMH, nul ne peut douter que la satisfaction des clients de chacune des Maisons qui le composent, est au cœur de la stratégie et des préoccupations de celles-ci.*

*Il convient également d'observer que les produits commercialisés par le Groupe LVMH sont, pour une large part, distribués directement aux consommateurs finals à travers le réseau de près de 4000 boutiques que le Groupe possède à travers le monde. Cette caractéristique permet à nos Maisons d'être en contact permanent avec la clientèle, de connaître directement ses souhaits et aspirations et d'y répondre rapidement.*

*Enfin, la nature des produits commercialisés par le Groupe LVMH est telle que chaque membre du Conseil d'administration, qu'il soit indépendant ou « nommé par les actionnaires majeurs », est ou est susceptible de devenir client du Groupe, de sorte que chaque administrateur exprime, d'une manière ou d'une autre, la sensibilité de nos clients. Il n'apparaît donc pas utile de constituer une représentation spécifique des clients au sein du Conseil d'administration.*

**2/ Réponse à la question écrite posée par l'association IPAC (*Initiative Pour un Actionariat Citoyen*) par courrier postal en date du 8 avril 2016 et portant sur la stratégie d'élargissement de la politique environnementale de LVMH à l'ensemble de ses fournisseurs et les principaux objectifs chiffrés fixés par le Groupe sur cette question :**

*Les relations avec ses fournisseurs et sous-traitants sont un volet essentiel de la responsabilité et de la compétitivité du Groupe LVMH. C'est en travaillant en liaison étroite avec ses partenaires que le Groupe peut sécuriser ses approvisionnements et assurer la traçabilité de ses matières premières.*

*En 2015, le Groupe a finalisé son outil de "Diagnostic environnemental fournisseurs" commun à l'ensemble des Maisons. Des formations destinées aux acheteurs et aux directeurs environnement ont débuté et se poursuivent en Europe, en Amérique et en Asie. Toujours en 2015, LVMH et ses Maisons ont fait réaliser 1027 audits sociaux et/ou environnementaux.*

*Ces actions sont dans la suite de ce qui a été mis en place dès 2008 avec le Code de conduite fournisseurs LVMH qui explique l'importance des pratiques responsables et fixe les exigences de base que les Maisons doivent communiquer à leurs fournisseurs. Les Maisons associent toujours plus étroitement leurs fournisseurs et sous-traitants à leur politique environnementale, notamment via l'organisation de conférences pour les sensibiliser et former sur des sujets spécifiques.*

\*\*\*\*\*